RAPPORT ANNUEL

2024



Tél : 05-58-77-19–82
syndicat@rivierescotesud.fr
1b avenue de poun de burry /
40230 SAINT VINCENT DE TYROSSE
www.rivierescotesud.fr

LE MOT DU PRÉSIDENT



Jean-Michel Maïs

L'année 2024 a été une année de nombreux chantiers pour notre syndicat.
Tout d'abord, nous avons lancé la construction de nos locaux.
Ces batiments réuniront sur un même site l'équipe technique et les bureaux, et permettront d'offrir un lieu d'accueil pour le public et de renforcer nos actions pédagogiques.

C'est également cette année que nous avons décidé d'initier une étude SOCLE (Stratégie d'Organisation des Compétences Locales de l'Eau), en coportage avec les EPCI de notre territoire. Cette initiative vise à clarifier les compétences de chaque acteur et à fournir une aide précieuse aux élus et techniciens dans la gestion de l'eau et des milieux aquatiques.

Au cours de cette année, nous avons intensifié nos efforts pour sensibiliser le public à l'importance de la protection des milieux aquatiques. Des initiatives éducatives et des événements, tels que la première édition de la semaine des rivières, nous ont permis de fédérer et de renforcer les liens entre notre syndicat, ses partenaires et les habitants de notre territoire. Ces actions soulignent notre engagement envers une gestion concertée de l'eau à l'échelle de l'ensemble du bassin versant.

L'année 2024 nous a également permis de continuer à progresser dans notre plan pluriannuel de gestion, grâce aux nombreux travaux effectués par notre équipe sur les cours d'eau.

Comme chaque année, je tiens à rappeler que la solidarité au sein du syndicat reste une valeur essentielle. Elle permettra, j'en suis convaincu, de rendre notre territoire plus résilient face au changement climatique.

Enfin, je remercie nos membres pour leur confiance quotidienne, ainsi que nos partenaires, notamment l'Agence de l'Eau Adour Garonne, le Département des Landes et la Région Nouvelle-Aquitaine, pour leur soutien dans la réalisation de nos projets.

SOMMAIRE



03 Edito

04 Le syndicat

08 Etude SOCLE

09 Travaux de gestion

12 Communication & animation

15 Qualité de l'eau

16 Bassin dessableur

17 Nouveaux bâtiments

19 Nos chiffres

22 Feuille de route pour 2025

ÉDITO

Chers élus, partenaires techniques et financiers et habitants de notre territoire

L'année 2024 aura été **une année de structuration, d'ouverture et de rayonnement pour le Syndicat Mixte des Rivières Côte Sud**. Sur un territoire toujours aussi contrasté et exigeant, nous avons poursuivi notre mission avec détermination : préserver les milieux aquatiques, restaurer les équilibres hydrologiques, et activement communiquer autour de nos actions auprès du grand public.

Les travaux inscrits dans les Programmes Pluriannuels de Gestion (PPG) du Courant de Soustons et du Bourret-Boudigau se sont poursuivis avec rigueur. Ce sont des chantiers de fond qui s'inscrivent dans la durée, mobilisant **à la fois l'expertise technique et une concertation constante avec les acteurs du territoire.**
À travers ces actions, ce sont les zones humides, la ripisylve, la continuité hydrologique ou encore la lutte contre les espèces exotiques envahissantes qui ont été au cœur de nos interventions.

Parmi les temps forts de cette année, soulignons la première année complète d'un agent de communication et d'animation, venu renforcer notre capacité à partager nos actions, valoriser nos partenariats et sensibiliser tous les publics à la préservation de l'eau. et des milieux associés.

Ce virage vers **une communication de proximité** a permis à notre syndicat la création d'un programme ambitieux qui mêle outils numériques, évènementiel, pédagogie, animations de terrain et implication des jeunes générations dans la découverte de leur environnement.

L'année a également été marquée par **le lancement de l'étude SOCLE**, destinée à améliorer la connaissance de l'ensemble des acteurs du bassins versants, et à fonder nos futures décisions de gestion sur une base solide, actualisée et partagée.

Enfin, nous avons posé **les premières pierres d'un projet structurant : la construction de futurs bâtiments** dédiés à l'équipe et à l'accueil du public. Cet investissement traduit notre volonté d'ancrer davantage encore le Syndicat dans son territoire, avec des locaux fonctionnels, visibles, et pensés pour l'avenir.

À travers ce rapport, nous vous invitons à découvrir les avancées concrètes de l'année, à mesurer les défis relevés et à entrevoir les perspectives qui s'ouvrent. Le SMRCS reste, plus que jamais, un outil au service de l'intérêt général, au service des milieux aquatiques et des générations futures.



LE SYNDICAT



Le Syndicat Mixte de Rivières Côte Sud est une collectivité qui oeuvre pour la préservation des milieux aquatiques et qui s'engage activement à sauvegarder et à améliorer la qualité des cours d'eau dans l'intérêt collectif depuis 2001.
Son principal objectif consiste à exercer une compétence de restauration des cours d'eau et à assurer la préservation des écosystèmes aquatiques et le libre écoulement des eaux.

Nos missions

Parmi les missions du syndicat, on retrouve 4 grands volets que sont :



• **La restauration des cours d'eau et de ses milieux** dans le cadre de l'intérêt général et à l'aide de documents gestion, qui définissent notre mode d'intervention pour la végétation des berges, la gestion des embâcles, le contrôle de plantes exotiques envahissantes aquatiques, la diversification des écoulements lorsque l'homme a modifié l'écoulement des rivières.
• **La pédagogie et l'animation du territoire** pour une meilleure gestion des cours d'eau et des milieux associés.
• **La communication au quotidien**, qu'il s'agisse d'actions de terrain auprès des habitants, d'interventions en milieu scolaire ou encore de vidéos pédagogiques diffusées en ligne auprès du grand public.
• **La gestion des données**, à travers la cartographie et le suivi de l'état de santé des cours d'eau et des zones humides, en collaboration avec de nombreux partenaires, afin de pouvoir évaluer nos actions dans le temps.



Nos valeurs

- **Eco-responsabilité & Engagement environnemental** :

Nos agents sont dévoués à la protection et à la préservation des rivières, des écosystèmes aquatiques et de la biodiversité.

- **Education, Sensibilisation et Bienveillance :**

L'équipe valorise la sensibilisation du public et s'efforce d'éduquer et communiquer auprès du public pour une gestion concertée de la ressource en eau.

- **Partage, Collaboration & Coopération :**

La coopération étroite avec les partenaires locaux, les EPCI, les communes, les habitants ainsi que les organismes environnementaux est une priorité.

NOS COMPÉTENCES

Le syndicat a pour objet la gestion des milieux aquatiques à l'échelle des bassins versants et fonctionne sur le principe de la solidarité de bassin.
Cette compétence comprend les missions définies aux 1°, 2° et 8° de l'article L211-7 du code de l'environnement qui relèvent de la GEMAPI assumées au titre de l'intérêt général parallèlement aux obligations imposées aux propriétaires.

1° **L'aménagement d'un bassin versant ou d'une fraction de bassin hydrographique** : Cette mission comprend l'animation de territoire, l'appui technique, les études, la mise en œuvre d'outils opérationnels et les aménagements visant à préserver, réguler ou restaurer les caractères hydrologiques ou géomorphologiques des cours d'eau en accord avec le PPG du Syndicat.

2° **L'entretien et l'aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau, y compris les accès à ce cours d'eau, à ce canal, à ce lac ou à ce plan d'eau**. Par mesure d'urgence ou pour des motifs d'intérêt général, le syndicat interviendra en accord avec son PPG défini par un diagnostic à l'échelle du bassin versant ou d'une fraction de bassin versant. Son action intègre l'animation de territoire, l'appui technique, les études, la mise en œuvre d'outils opérationnels et les travaux.

8° **La protection et la restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines** : Cette mission comprend le rattrapage d'entretien, la restauration hydromorphologique intégrant des interventions visant le rétablissement des caractéristiques hydrologiques et morphologiques ainsi que la continuité écologique des cours d'eau, la lutte contre les espèces exotiques envahissantes (végétales et animales) dans le cadre du maintien de l'équilibre des écosystèmes, le suivi de la qualité des eaux, la protection des zones humides et la restauration de zones humides dégradées au regard de leur intérêt pour la gestion intégrée du bassin versant, de leur valeur touristique, paysagère, cynégétique et écologique.
Son action intègre l'animation de territoire, l'appui technique, les études, la mise en œuvre d'outils opérationnels et les aménagements en accord avec le PPG du Syndicat.



Pour mettre en œuvre ses missions, le syndicat est compétent pour mener des études de diagnostic de bassin versant ou de tronçons de cours d'eau concourant à mieux comprendre l'état et le fonctionnement des milieux aquatiques et les pressions qu'ils subissent pour l'élaboration des programmes d'action.

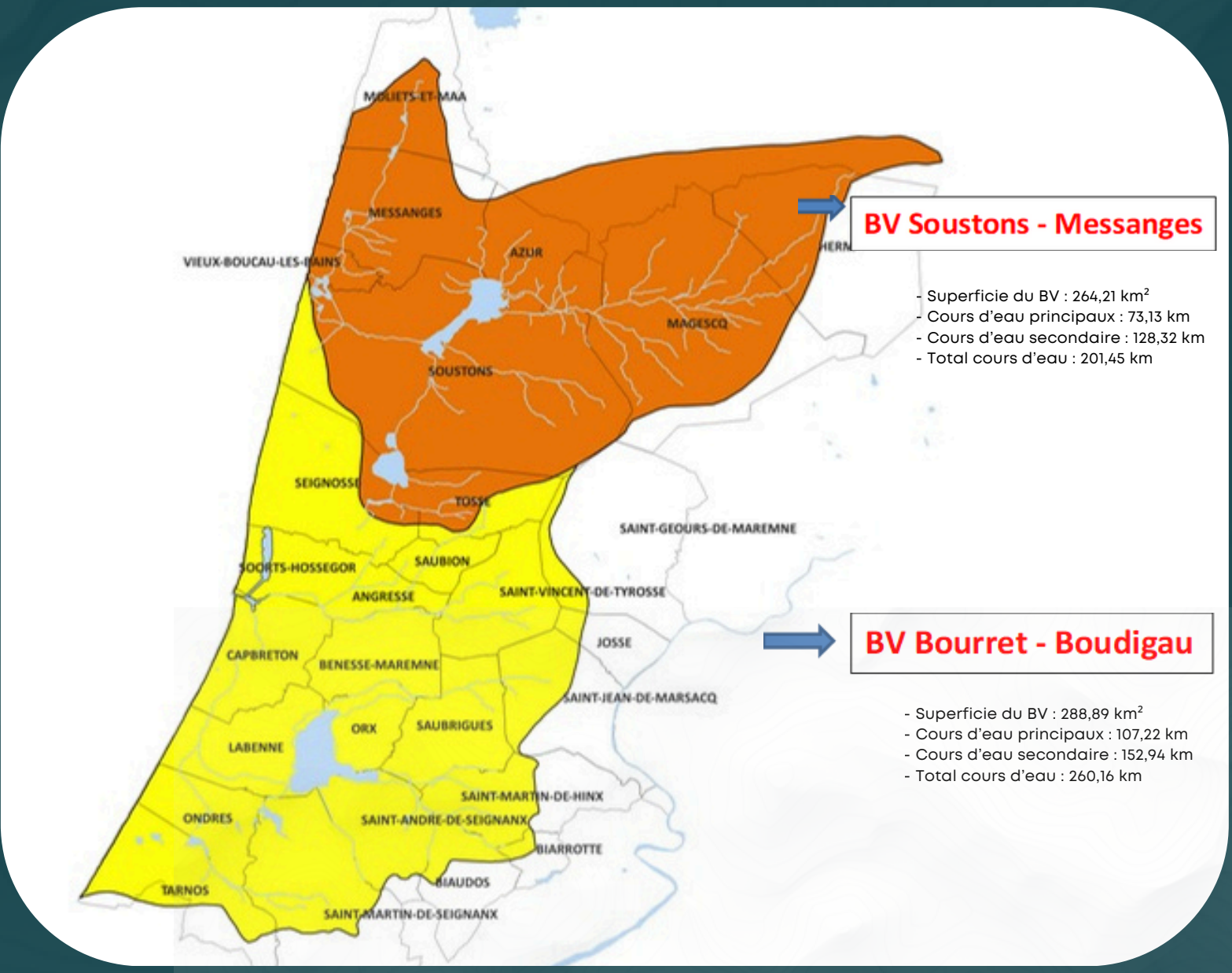
L'objectif du syndicat est d'apporter sa contribution afin de retrouver et de conserver, en application de la Directive Cadre européenne sur l'Eau (DCE), le bon état des eaux en vue de concilier tous les usages existants sur les bassins versants, le suivi de la qualité d'eau s'inscrit dans cet objectif.

Cet objet n'exonère en rien les responsabilités des différents acteurs pouvant intervenir dans ces différents domaines au titre du droit existant, et notamment les riverains en vertu de leur statut de propriétaire (C. env. art. L. 215-14), le préfet en vertu de son pouvoir de police des cours d'eau non domaniaux (C. env. art. L. 215-7), et le Maire au titre de son pouvoir de police administrative générale (C.G.C.T, art. L. 2122-2 5°)

NOTRE TERRITOIRE

Le SMRCS est un syndicat mixte rassemblant trois collectivités dans le Sud des Landes :

- la Communauté de Communes Maremne Adour Côte Sud,
- la Communauté de Communes du Seignanx et
- la Communauté d'agglomération du Grand Dax.



Le territoire sous compétences s'étend sur deux bassins versants principaux :

- celui du Bourret – Boudigau et
- celui des Courants de Soustons et de Messanges.

Deux Programmes Pluriannuels de Gestion (PPG) sont en cours :

- Plan pluriannuel de gestion des cours d'eau des bassins versants du Bourret et du Boudigau juin 2020- juin 2025 encadré par un arrêté préfectoral et déclaré d'intérêt général.
- Plan pluriannuel de gestion du courant de Soustons Nov 2019- Nov 2024 encadré par un arrêté préfectoral et déclaré d'intérêt général et renouvelé pour 5 années supplémentaires.

GOUVERNANCE

Le comité syndical est composé de ...

28 délégués titulaires.

18 élus de la CC MACS

9 élus de la CC SEIGNANX

1 élu de la CA GRAND DAX

28 délégués suppléants

18 élus de la CC MACS

9 élus de la CC SEIGNANX

1 élu de la CA GRAND DAX

4 membres du Bureau

Président : Jean-Michel MAÏS

1er VP : Patrick LABORDE

2eme VP : Bruno DUBEARNES

3eme VP : Nadine DURU

NOTRE ÉQUIPE

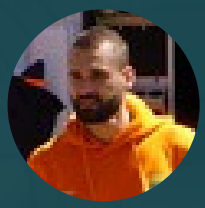


MAGALI COSTA
Directrice

EQUIPE RÉGIE



PATRICE
Agent rivière



ROMAIN
Agent rivière



JULIEN
Agent rivière



SIMON
Agent rivière



LOUP
Technicien rivière



AMANDINE
Assistante de gestion



ANTHONY
Animation & Communication

L'ÉTUDE SOCLE



Courant de Soustons

Lancée en 2023, l'étude SOCLE (Schéma d'Organisation des Compétences Locales de l'Eau) s'est pleinement déployée tout au long de l'année 2024, portée conjointement par le Syndicat Mixte de Rivières Côte Sud et les EPCI du territoire.

Avec l'appui du bureau d'études Even Conseil, **de nombreux temps de concertation ont rythmé cette année d'étude, mêlant ateliers participatifs, entretiens individuels approfondis et échanges en groupes de travail.** Ces moments ont permis de recueillir les attentes, de mieux comprendre les réalités de terrain et d'identifier les complémentarités et les marges de progression entre acteurs de l'eau à l'échelle locale

Le Syndicat, en tant qu'animateur, s'est pleinement engagé dans l'organisation des échanges, la mise en lien des partenaires, la transmission de données et la capitalisation des connaissances relatives aux milieux aquatiques. Les collaborations avec les syndicats voisins, les communes, les syndicats d'eau potable, les services des EPCI et les services de l'État ont été nombreuses et constructives.

L'étude a pu être conduite grâce au soutien technique et financier de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne et du Conseil Départemental des Landes, que nous remercions pour leur appui constant.

Les conclusions de cette démarche stratégique seront partagées en 2025, avec l'ambition de servir de base commune pour une meilleure lecture des compétences de chaque structure au service des milieux aquatiques et des habitants du territoire.

TRAVAUX DE GESTION



En 2024, le Syndicat Mixte des Rivières Côte Sud a réalisé :

- **19,7 km de gestion courante** sur les cours d'eau du Bourret (Hossegor/Capbreton 3,05km), Boudigau (Labenne/Capbreton 12,65 km) et Anguillère (Ondres/Labenne 4km). Gestion annuelle qui permet de conserver les capacités d'écoulement sur les secteurs aval des cours d'eau principaux,
- **21,5 km de restauration de cours d'eau sur le bassin versant du Bourret-Boudigau s**ur les communes de Benesse Maremne (7,7km), Tyrosse (2,6km), Saubion (4km), Seignosse (1,9km) St Martin de Seignanx (3,7km), ...
- **27,3 km de restauration de cours d'eau sur le bassin versant du Magescq** (Magescq 13,4 km et Magescq/Herm 13.9km) .

Les interventions sur le bassin versant du Courant de Soustons et de Messanges se sont concentrées sur la réalisation de la tranche 4 du PPG.

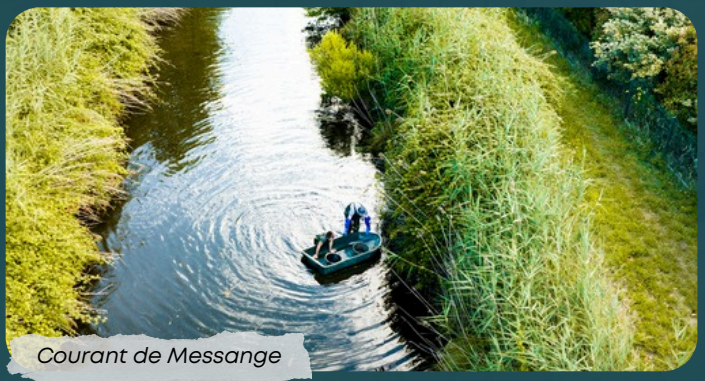
Pour la totalité des cours d'eau à traiter, une gestion raisonnée de la ripisylve et des embâcles par les agents a permis de maintenir un équilibre par le biais d'**interventions sélectives.** Ces actions de gestion sont légèrement plus poussées lorsqu'il s'agit de travaux de restauration ; la vision des travaux prend en compte le seul passage des agents sur les 5 années à venir (sauf intervention urgente sur des secteurs à enjeux). L'acquisition d'un **nouveau tracteur** fin 2022 et l'arrivée de la mini pelle en leasing a amélioré l'efficacité de l'équipe, réduisant la pénibilité et le temps dédié à certaines tâches.



TRAVAUX DE GESTION
GESTION DES EXOTIQUES

Concernant l'année 2024, l'équipe en régie est intervenue sur la période s'étalant **de mai à octobre** afin d'effectuer **l'arrachage manuel** des plantes aquatiques envahissantes.
Comme pour les années précédentes, le pool de 4 agents permanents de l'équipe a été divisé de manière à ce qu'un des agents permanent encadre **une équipe de 2 saisonniers** .
Cette configuration a permis de maintenir la pression exercée sur les multiples zones d'intervention de ces dernières années. Les espèces traitées sont essentiellement **la Jussie**, **le Myriophylle du Brésil**, **l'Elodée du Canada** et **l'Hydrocotyle fausse renoncule**.





Courant de Messange



Ruisseau d'Hardy

Sur l'ensemble des cours d'eau du BV Bourret Boudigau et le BV du Courant de Soustons l'équipe intervient manuellement sur un total de **56,3 km** de cours d'eau

Durant l'année 2024, les niveaux d'eau plus hauts observés en début de saison, ont provoqué une pousse plus tardive des PEEs aquatiques en fonction des secteurs. L'exondement des atterrissements s'est fait plus tard durant la saison, réduisant le développement des plantes exotiques aquatiques. Les volumes ramassés durant cette année ont diminué par rapport à 2023.

Près de 43,3 m3 de plantes aquatiques envahissantes toutes espèces confondues, ont été extraites du milieu .

La baisse drastique des volumes extraits est en lien avec une stratégie d'intervention manuelle, régulière, très tôt en saison peu impactante sur les milieux et dont l'efficacité n'est plus à prouver. Ce mode d'intervention bénéficie au développement des plantes locales qui participent au contrôle des plantes exotiques envahissantes.

TRAVAUX DE GESTION

MÉCANISATION

L'année 2024 aura également été marquée **par l'arrivée d'une mini pelle en leasing**, un équipement attendu de longue date par l'équipe technique. Cet investissement stratégique renforce notre capacité d'intervention en régie, en nous permettant de réaliser de nombreux travaux qui étaient jusqu'alors confiés à des entreprises extérieures.

Grâce à cet outil, les agents du syndicat peuvent désormais intervenir plus rapidement et efficacement sur le terrain, notamment pour les opérations d'entretien léger, de restauration de milieux humides, de petits terrassements ou de pose d'aménagements. Cette montée en compétence permet à la fois un gain de réactivité, une meilleure maîtrise des coûts, et une valorisation directe du savoir-faire interne.



Angresse



Hossegor



Barthes d' Angresse

COMMUNICATION



L'année 2024 marque un tournant pour le Syndicat Mixte des Rivières Côte Sud avec l'embauche d'un agent chargé de la communication du syndicat. Cela passe concrètement par le lancement de nouveaux outils telle que la création d'une page facebook, hérbergeant déjà **plus de 70 iconographies** pédagogiques sur une série de thématiques relatives à la protection des milieux aquatiques.





De nombreuses vidéos ont également été réalisées pour mettre en avant les missions du syndicat, telles **qu'un reportage consacré à l'équipe** ou encore **un reportage sur nos missions dans le cadre d'une collaboration avec le Syndicat EMMA40.** Mais ce sont également **3 vidéos pédagogiques** autour des bassins versants, des conseils aux particuliers propriétaires en bord de berge et autour des plantes exotiques envahissantes qui ont été réalisées, **diffusées et mises à la disposition des services communication de l'ensemble des communes du bassin versant**.

Tout ceci, s'accompagnant du déploiement de nombreux outils comme **PanneauPocket**, la création **d'une charte graphique** et d'un **nouveau logo** pour le syndicat, **ainsi que d'une mascotte** (en la personne de lalou la loutre.)





ANIMATION



Nombreux ont été les projets d'animation auprès du public et des scolaires de tout niveau dans le cadre du **projet Educ'eau**. Que ce soit à travers l'accompagnement des élèves du **BTS Gemeau du lycée agricole de Oeyreluy**, l'interventions en milieu scolaire pour parler des **zones humides avec la création de nouvelles maquettes,** ou l'**interventions lors d'évènements grand public** pour évoquer les missions du syndicat.







L'un des grands volets d'animations aura été **le projet d'éducation à la biodiversité avec les élèves de l'école de la Lande à St Vincent de Tyrosse,** au sein du parc jouxtant l'école.

Au travers d'une série d'interventions en classe , les enfants ont créé **les bases d'un jeu numérique qui va prochainement voir le jour**, véritable chasse au trésor incitant les visiteurs à **s'attarder et à découvrir les merveilles de la biodiversité et des milieux aquatiques**.

Un travail qui aura conduit à la création de près **d'une dizaine de vidéos pédagogiques**, **une vingtaine de fiches faunes et flores**, la création de **4 jeux de cartes** distribués à l'école et aux enfants, **et plus de 200 dessins et illustrations** au service de la narration du projet.

SEMAINE DES RIVIERES



L'une des ambitions du Syndicat Mixte de Rivières Côte Sud est de pouvoir se doter d'un véritable temps fort, **nous permettant de nous adresser directement au public** pour faire part des grandes missions de notre équipe et, plus largement, de l'ensemble de nos partenaires œuvrant autour de la ressource en eau et des milieux aquatiques. Il a pour objectif de faire **connaître ces défis au grand public et de les impliquer activement dans une gestion concertée de l'eau.**

C'est ainsi qu'a vu le jour notre première édition de **la semaine des rivières**, un événement qui a permis de réunir près d'une dizaine de stands partenaires. De nombreuses animations étaient proposées, telles que des concerts, des expériences, des jeux pour enfants, une chasse au trésor numérique et des food trucks.

Nous espérons **consolider cet événement à travers une seconde édition, renforcer son impact auprès du public et l'inscrire dans le temps**.





QUALITÉ DE L'EAU



Comme chaque année, le syndicat a réalisé trois types de suivi à l'échelle de son territoire :

Suivi de bassins versants :
Le réseau de suivi du bassin versant comprend **13 points sur le bassin versant Bourret-Boudigau** et **2 points sur le bassin versant du Courant de Soustons**. Ces points viennent compléter le réseau de suivi départemental . Les résultats sont intégrés au réseau de suivi Agence de l'eau Adour Garonne.
Pour 2024, **6 campagnes de suivi ont été réalisées.**
Les prélèvements, mesures in situ et analyses de l'E. Coli sont réalisées en régie, Des mesures physico-chimiques réalisées en laboratoire viennent les compléter.

Suivi aval des bassins versants du Bourret-Boudigau :
Un suivi du paramètre E. Coli est **réalisé journalièrement** en régie durant la période estivale du **15 juin au 15 septembre** . Les arrivées des cours d'eau Bourret et du Boudigau sont suivies en amont immédiat du port ce qui permet de suivre l'évolution de la qualité de l'eau du bassin versant Sud, et d'en informer les communes côtières en cas de dégradation.

Suivi à la demande :
A la demande des communes ou des partenaires , le syndicat a réalisé des campagnes de suivi de qualité d'eau dans le cadre d'un ciblage plus fin d'une partie du bassin versant.





BASSIN DESSABLEUR



En août 2024, le Syndicat a procédé à l'entretien annuel du bassin dessableur, localisé sur le ruisseau du Lamothe au droit des communes d'Angresse et Benesse Maremne en amont immédiat des Barthes. **Son entretien joue un rôle essentiel dans la gestion des sédiments sur cette zone à faible pente**.

L'intervention, qui s'est déroulée **du 12 au 16 août**, a permis **l'extraction de 1 300 m³ de sédiments**, rétablissant ainsi les capacités de capture de l'ouvrage pour l'année à venir.





Afin de préserver la faune installée dans le milieu, **une pêche de sauvegarde préventive a été réalisée en amont de l'intervention**, en partenariat avec la Fédération Départementale de Pêche. Cette opération a permis le sauvetage de nombreuses espèces :

- 229 lamproies
- 88 gardons
- 82 anguilles
- Et d'autres espèces piscicoles d'intérêt.

Soit 14 espèces et au total 579 individus.

NOUVEAUX BÂTIMENTS



Après une année 2023 consacrée aux études préalables, à la conception du projet architectural et à la consultation des entreprises, **l'année 2024 aura été celle de la concrétisation pour les futurs bâtiments** du Syndicat Mixte des Rivières Côte Sud.
Sous la conduite attentive de la directrice et avec l'implication des élus, le chantier a été rythmé par de nombreuses réunions de suivi aux côtés du maître d'œuvre, permettant un pilotage rigoureux et une prise de décision au plus près du terrain.
Les deux bâtiments – technique et administratif – ont désormais pris corps au cœur du parc de la Lande à Saint-Vincent-de-Tyrosse, confirmant l'ambition initiale : offrir un lieu fonctionnel, exemplaire sur le plan environnemental, mais aussi ouvert sur le territoire, ses habitants et ses enjeux liés à l'eau et aux milieux naturels.





- Fin 2024, le bâtiment technique est maintenant quasi terminé. Les lots plomberie et électricité sont en cours de finalisation, ne restera plus que les voiries à mettre en oeuvre .
- Le bâtiment administratif est hors d'eau et hors d'air, l'isolation est terminée ainsi que la plâtrerie.

Ces constructions pensées dans une logique de sobriété énergétique et d'intégration paysagère, s'inscrivent pleinement dans les valeurs portées par le syndicat. **Elles sont appelées à devenir des lieux de travail, de rencontre et de sensibilisation**, en lien direct avec la zone humide attenante, les parcours pédagogiques en cours de création, et les animations futures à destination du grand public.

NOUVEAUX BÂTIMENTS

L'année 2025 marquera l'entrée dans une nouvelle phase : celle de la mise en service des bâtiments et de leur appropriation par l'équipe, les partenaires et les visiteurs.









NOS CHIFFRES

PARTICIPATIONS DES MEMBRES

L'ensemble des dépenses d'investissement et de fonctionnement est mutualisé.
Les charges sont réparties auprès de l'ensemble des membres du syndicat de la manière suivante :

·**25% au prorata de la population DGF de chaque commune** rapportée à la superficie communale dans le bassin versant relevant de la compétence du Syndicat,

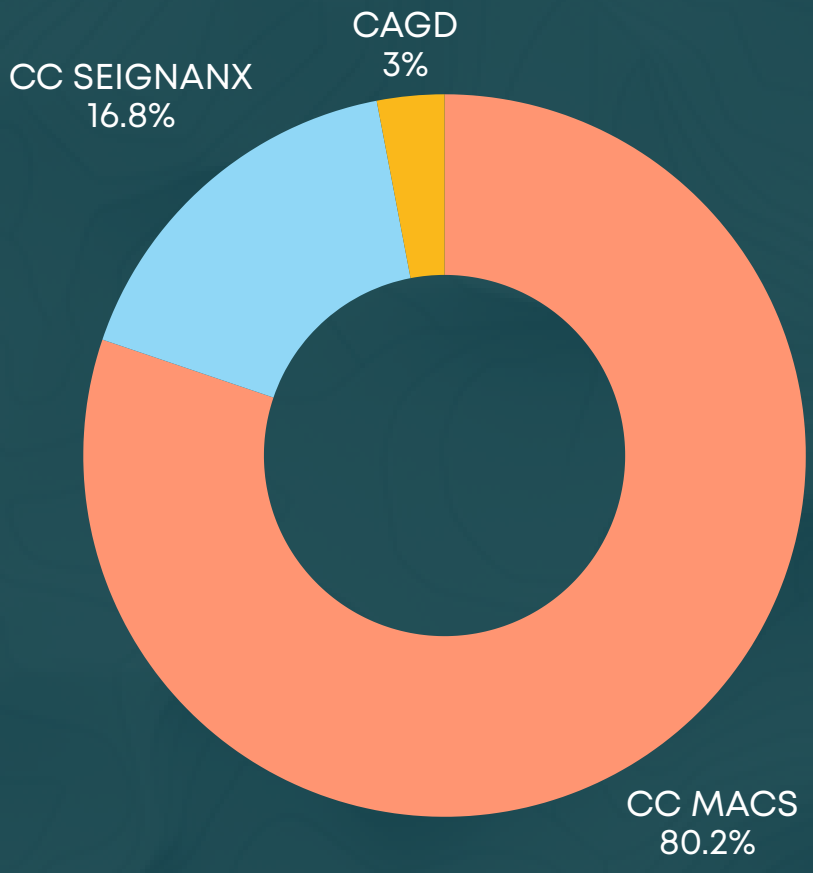
·**25% au prorata de la superficie « corrigée » de chaque commune** incluse dans le bassin versant relevant de la compétence du Syndicat,

·**25% au prorata du potentiel fiscal 3 taxes de chaque commune**, rapporté à la superficie communale dans le bassin versant relevant de la compétence du Syndicat,

·**25% au prorata du linéaire « corrigé » de berges de cours d'eau principaux de chaque commune**

Les charges et les travaux d'investissement font l'objet d'une présentation lors du débat d'orientation budgétaire, et ont fait l'objet d'une présentation aux EPCI.

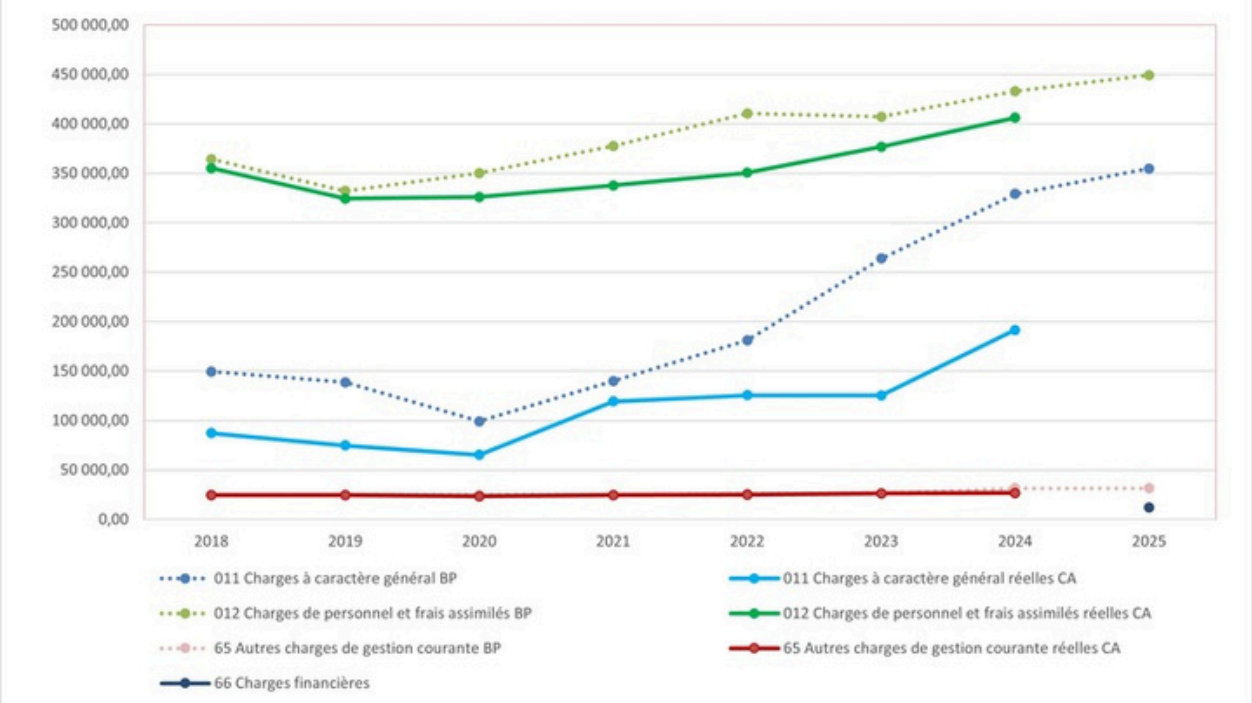
La participation respective de chaque EPCI est la suivante :



NOS CHIFFRES

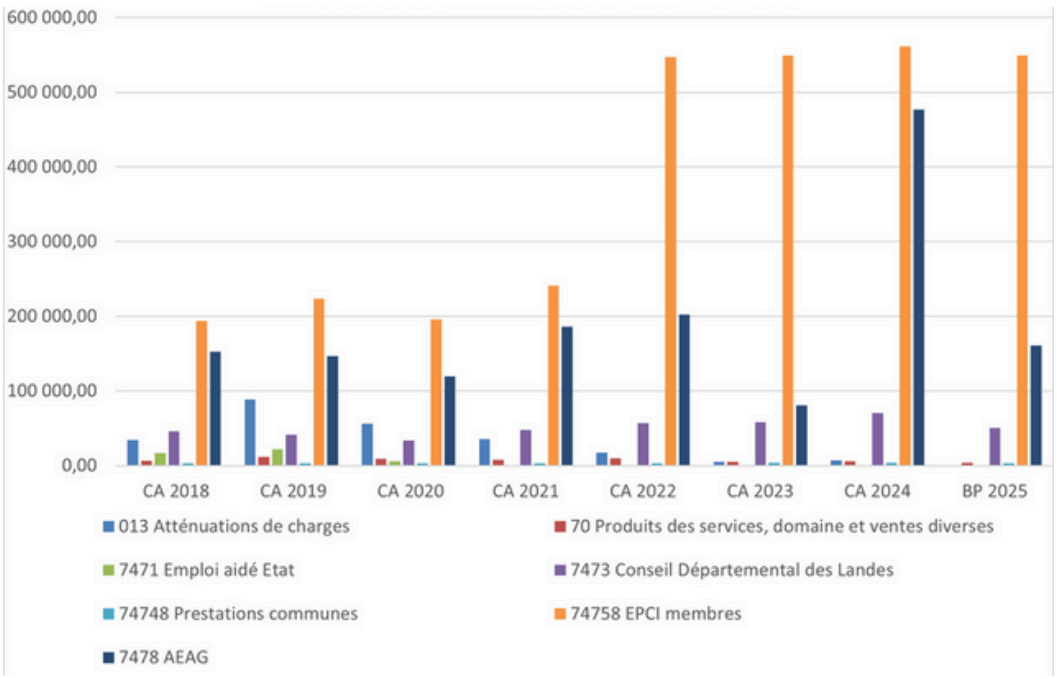
EVOLUTION DES DEPENSES

SECTION DE FONCTIONNEMENT



Les charges à caractère général progressent depuis 2021 avec l'augmentation des coûts et la mécanisation depuis 2023. Les dépenses en lien avec l'appel à projet Educ'eau et l'étude SOCLE ont été initiées en 2024. L'ensemble du personnel technique est titularisé, la progression des charges du personnel est maintenant en lien avec les progressions de carrière et le point d'indice. En 2024 vient s'ajouter également le poste de chargé de communication et animation.

ÉVOLUTION DES RECETTES

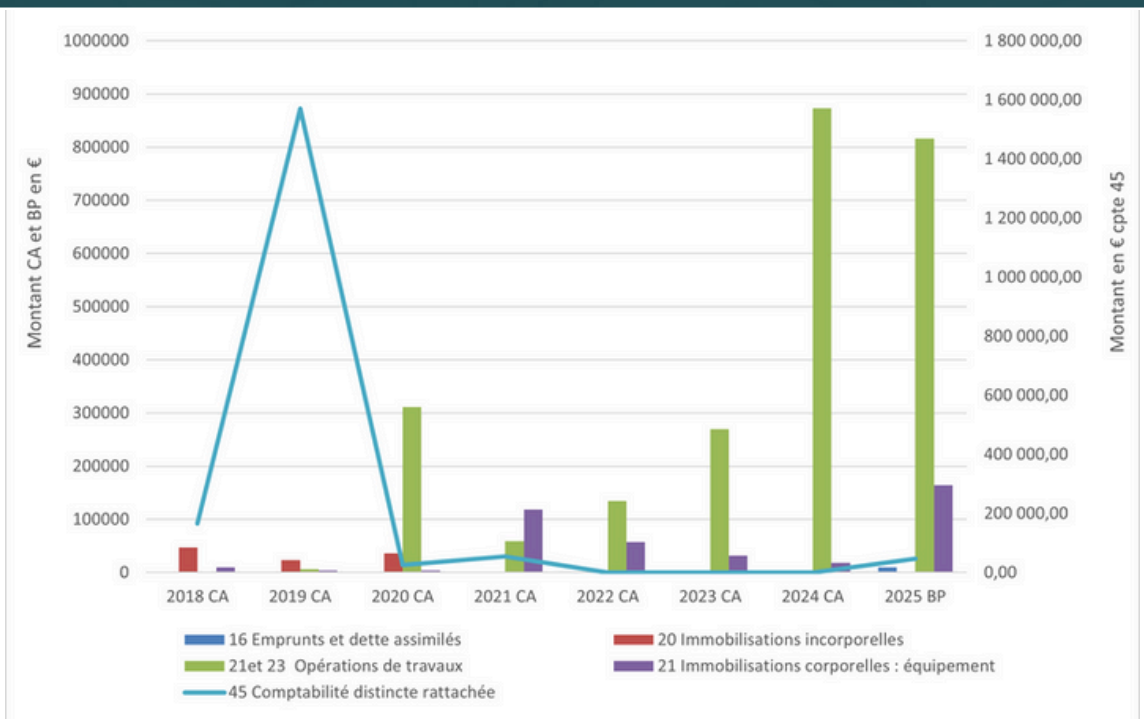


Pour 2024, la participations des EPCI membres reste inchangée et cela depuis 2022. Les subventions de l'AEAG sont importantes en 2024, pour plusieurs raisons : des dossiers 2023 se soldant en 2024 et de nouvelles participations en lien avec Educ'Eau et l'étude SOCLE.

NOS CHIFFRES

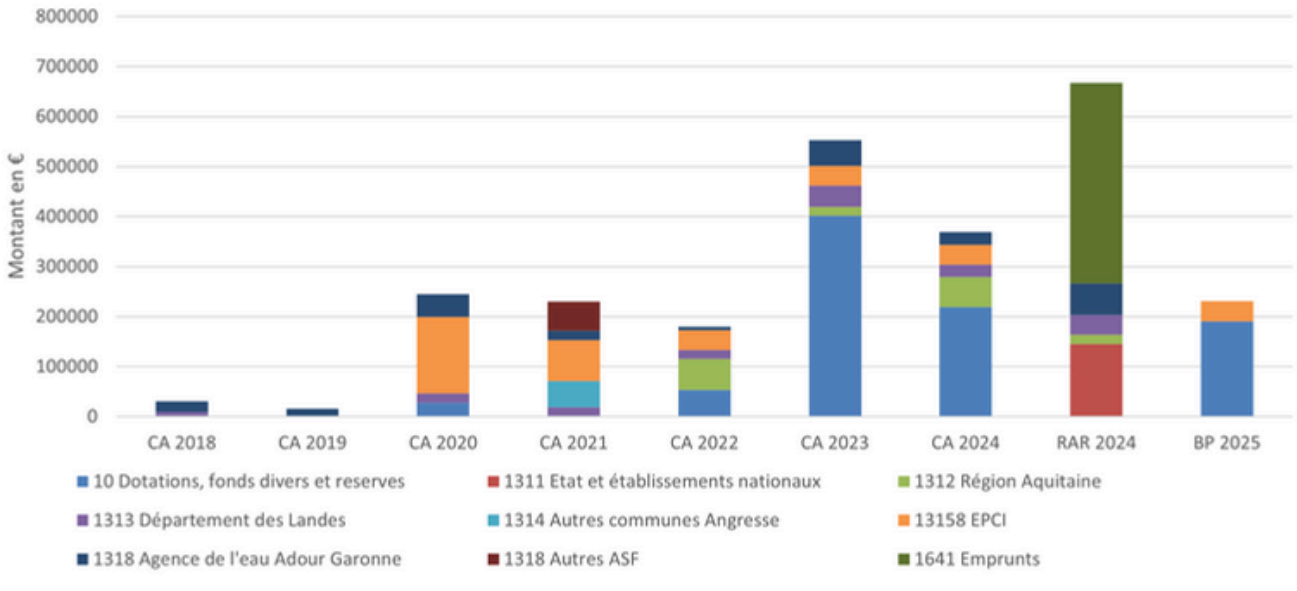
EVOLUTION DES DEPENSES

SECTION D'INVESTISSEMENT



Aux dépenses relevant essentiellement des programmes de travaux des Plans Pluriannuels de Gestion (3° du PPG Courant de Soustons) , sont venus s'ajouter les coûts de la construction des batiments. La tranche 4 en sous-traitance a été annulée au bénéfice d'une intervention en régie moins couteuse.
En 2024, le renouvellement des véhicules vieillissants n'a pas été réalisé, la réflexion n'ayant abouti qu'en fin d'année.

ÉVOLUTION DES RECETTES



Les recettes regroupent les aides des différents financeurs dans le cadre des investissements relatifs aux PPG. En 2024, une partie de la DETR attribuée par l'état pour la construction des bâtiments a été perçue. L'emprunt a été lui reporté à 2025.

FEUILLE DE ROUTE POUR 2025



L'année 2025 s'annonce comme nouvelle étape pour le Syndicat Mixte de Rivières Côte Sud. Après plusieurs mois de travaux, **notre équipe peut enfin intégrer ses nouveaux locaux au cœur du parc de la Lande à Saint-Vincent-de-Tyrosse**. Ce regroupement sur un site unique constitue bien plus qu'un simple déménagement : c'est un nouveau souffle pour la vie collective de l'équipe, un levier de cohésion, de transversalité et de synergies renforcées entre les pôles d'activité du syndicat.

2025 verra également l'aboutissement de plusieurs cycles de travail engagés de longue date. **Les Programmes Pluriannuels de Gestion (PPG) sur le Bourret-Boudigau et le Courant de Soustons entreront dans leur phase finale**, avec une évaluation des actions menées et une projection vers les besoins de demain.

L'étude SOCLE, quant à elle, livrera ses conclusions, fruit de deux années de concertation, d'analyse et d'échanges inter-collectivités. Ce travail de fond permettra de clarifier les compétences et de renforcer la gouvernance de l'eau à l'échelle locale.
Le volet animation et communication poursuivra son développement, dans le cadre du programme Educ'Eau. **La seconde édition de la Semaine des Rivières est organisée, cette fois-ci à Saint-Vincent-de-Tyrosse**, avec de nouveaux formats, de nouveaux partenaires et une ambition renouvelée : celle de rapprocher les habitants de leurs rivières.

L'année 2025 est aussi celle de l'ouverture au public de nos locaux, offrant un lieu d'échange, de pédagogie et de valorisation du travail mené par le Syndicat.
Nous aurons à cœur de faire vivre ce nouvel espace à travers des visites, des rencontres, des expositions et des temps d'animation à destination de tous les publics.

Plus que jamais, l'avenir du syndicat **se construit dans l'action collective**, la transparence et le dialogue. Autant de valeurs que nous continuerons de défendre au service de nos milieux aquatiques, de nos territoires et de leurs habitants.

Tél : 05-58-77-19–82
syndicat@rivierescotesud.fr
1B avenue de Poun de Burry /
40230 SAINT VINCENT DE TYROSSE
www.rivierescotesud.fr